



Tarifs des services périscolaires et extrascolaires - TOURRETTES

Service	Modalités	Tarif / Calcul	Remarques
Garderie du matin	Par jour de réservation	1,25 €	—
Restauration scolaire	Par repas	2,90 €	—
Restauration scolaire PAI	Par repas	1,00 €	Tarif pour couvrir les frais liés à la prise en charge (surveillance, service, entretien...)
Pause méridienne	Facturée au trimestre selon le quotient familial (QF)	QF < 500 : 2,50 € 501 € ≤ QF < 1000 € : 5,00 € QF ≥ 1000 € : 7,50 €	Activité obligatoire réservée aux élèves de l'école élémentaire . Encadrement par l'équipe d'animation, qui propose des activités pédagogiques durant la pause méridienne, en dehors du temps de repas. En l'absence de l'attestation CAF à jour, le tarif le plus élevé sera appliqué.
Garderie du soir Petite Section au CM1	Par jour de réservation	1,35 €	—
Accueil périscolaire du soir CM2	Par jour de réservation. Calcul selon le QF	De 0,80 € à 1,35 € (QF x 0,135)	En l'absence de l'attestation CAF à jour, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Envoyé en préfecture le 28/08/2026

Reçu en préfecture le 28/08/2026

Publié le 28/08/2026

Berger
Levrault

ID : 083-218301380-20260721-20260721007A-AU

Club ados	Facturé au trimestre selon QF	< 500 € : 5,00 € 501 ≤ QF < 1000 € : 7,50 € QF ≥ 1000 € : 10,00 €	Inscription : reservation.loisirs@mairie-tourrettes-83.fr Réservé aux collégiens. Tarif de la cotisation à laquelle s'ajoute le tarif (indiqué à l'inscription) de chaque sortie effectuée par l'enfant En l'absence de l'attestation CAF à jour, le tarif le plus élevé sera appliqué.
ACM mercredis*	Sur inscription préalable auprès du centre de loisirs Calcul selon le QF	Demi-journée : de 3 € à 10 € (QF × 0,006) Journée : de 4 € à 15 € (QF × 0,01)	Inscription : reservation.loisirs@mairie-tourrettes-83.fr Calcul selon le QF. En l'absence de l'attestation CAF à jour, le tarif le plus élevé sera appliqué.
Vacances scolaires ACM*	Sur inscription préalable auprès du centre de loisirs Calcul selon le QF	Journée : de 4 € à 15 € (QF × 0,01)	Inscription : reservation.loisirs@mairie-tourrettes-83.fr Calcul selon le QF. En l'absence de l'attestation CAF à jour, le tarif le plus élevé sera appliqué.
Nuitée ACM Vacances	Sur inscription préalable auprès du centre de loisirs	25€	Selon le programme proposé par l'ACM
Forfait activité(s) d'au moins 3 nuitées	Sur inscription préalable auprès du centre de loisirs	30€	
Forfait activité(s) de maximum 2 nuitées	Sur inscription préalable auprès du centre de loisirs	20€	

Pénalité de retard	Ajouter à la facturation du service	10 € par demi-heure entamée	Tout retard constaté après l'heure de fermeture fixée à 18h30 donnera lieu à l'application de frais de pénalité (pour couvrir les dépassements horaires du personnels encadrants).
Frais bancaire (Rejet chèque ou prélèvement)	Ajouter sur la facturation du service	5,00 €	
Fais de rappel	Ajouter sur la facturation du service	5,00€	Frais de rappel en cas de non-paiement dans les délais

Tarifs des services périscolaires et extrascolaires

(Hors commune de Tourrettes et sous convention)

Service	Modalités	Tarif / Calcul	Remarques
ACM mercredis*	Sur inscription préalable auprès du centre de loisirs Calcul selon le QF	Demi-journée : de 3 € à 10 € (QF x 0,006) Journée : de 4 € à 15 € (QF x 0,01)	Inscription : reservation.loisirs@mairie-tourrettes-83.fr Calcul selon le QF. En l'absence de l'attestation CAF à jour, le tarif le plus élevé sera appliqué.
Vacances scolaires ACM*	Sur inscription préalable auprès du centre de loisirs Calcul selon le QF	Journée : de 4 € à 15 € (QF x 0,01)	Inscription : reservation.loisirs@mairie-tourrettes-83.fr Calcul selon le QF. En l'absence de l'attestation CAF à jour, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Envoyé en préfecture le 28/08/2026

Reçu en préfecture le 28/08/2026

Publié le 28/08/2026

ID : 083-218301380-20260721-20260721007A-AU



Nuitée ACM Vacances	Sur inscription préalable auprès du centre de loisirs	25€	Selon le programme proposé par l'ACM
Forfait activité(s) d'au moins 3 nuitées	Sur inscription préalable auprès du centre de loisirs	30€	
Forfait activité(s) de maximum 2 nuitées	Sur inscription préalable auprès du centre de loisirs	20€	

*ACM : Accueil Collectif de Mineurs (centre de loisirs)
*1 PAI : Projet d'accueil individualisé

Enseignant/agents communaux	Modalités	Tarif	Remarques
Restauration scolaire	Par repas	6,50 €	—